



CAMPAGNAC

Campagnac, le 28 septembre 2018

PREFECTURE DE L'AVEYRON
Madame Catherine SARLANDIE DE LA ROBERTIE
Préfète de l'Aveyron
Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial
Bureau B.E.D.D
Place Charles de Gaulle
12 000 RODEZ

A l'intention du Secrétariat de la Commission Départementale de la Nature,
des Paysages et des Sites

Objet : Dossier de demande de dérogation à la Loi Montagne pour discontinuité au titre de l'article
L122-7 du Code de l'Urbanisme
Dossier de demande de dérogation à l'Amendement Dupont – RD 809
LRAR n° 1A.127.886.3833.7

Madame la Préfète,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous saisir d'un dossier de demande de dérogation à la Loi Montagne pour « discontinuité » au titre des dispositions de l'article L122-7 du Code de l'Urbanisme.

Vos services ont pu être associés à cette démarche à diverses étapes et notamment à l'occasion de deux présentations techniques initiées par les porteurs de projet (MM. David PRIEUR pour la SAS PROUHEZE-PARADIS et Christian DELON pour la SAS FERME du CAUSSE). Il s'agissait de présenter l'opportunité de la démarche engagée par ces derniers implantés ou souhaitant s'implanter sur la commune de Campagnac :

- lors d'une réunion à vocation « économique » s'étant tenue en mairie le 31 mai dernier. La légitimité de la demande des porteurs de projets, leur implication mais surtout la viabilité de leur démarche ont fait l'unanimité auprès des personnes présentes (Mme Annette CIGAL de la Chambre d'Agriculture, M. Arnaud BOUDOU, Chef de projet SCoT auprès du PNR des Grands Causses et Mme Sabine RICARD de la CCI de l'Aveyron) ;
- lors d'une réunion de présentation auprès de Mme Michèle LUGRAND, rencontre ayant eu lieu en Préfecture en présence de M. Arnaud VIALA, Député de l'Aveyron et de M. Christophe MAJOREL de l'agence territoriale de la DDT.

Pour vous indiquer, par ailleurs, que ce projet s'inscrit dans la réflexion globale de révision de carte communale engagée par la Commune de Campagnac avec comme principaux objectifs :

- la rationalisation des espaces construits et naturels avec la diminution des zones urbanisables et la restitution en zones naturelles d'une partie de ces zones ;
- une optimisation de l'espace foncier communal et de son développement en termes économique et d'habitat en intégrant la problématique de préservation de son environnement et de son cadre de vie ;
- une meilleure définition des périmètres de constructibilité et notamment pour certains des secteurs destinés à l'implantation d'activités artisanales et commerciales.

C'est sur ce dernier point que porte la présente demande de dérogation afin de permettre le classement de la zone concernée en « Ux » (pour 2.66 hectares et circonscrits au seul projet de la SAS Ferme du Causse). Comme la carte en page 17 en fait l'illustration, le « restant » de l'actuelle zone classée en « U » sera rétrocédée en zone N pour 6.37 hectares.

L'étude jointe à la présente requête doit permettre de justifier qu'une telle urbanisation - qui n'est donc pas située en continuité de l'urbanisation existante - est compatible avec les objectifs tels que définis par les articles L122-9 et L122-10 du Code de l'urbanisme.

A noter également qu'une demande de dérogation à l'amendement DUPONT est annexée à la demande.

Espérant avoir pu vous apporter l'ensemble des informations utiles – et avec le plus d'exhaustivité possible – quant à l'instruction de notre demande par la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites, mes services administratifs ainsi que M. Xavier CORTIER se tiennent à votre disposition pour tout complément que vous jugerez nécessaire.

Dans cette attente et en vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à notre requête, je vous prie d'agréer, Madame la Préfète, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Monsieur Jean-Michel LADET

PJ :

*Dossier et notice explicative pour avis de la CDNPS (2 exemplaires)
Dossier de dérogation à l'amendement DUPONT (2 exemplaires)*

COPIE ADRESSEE à la CHAMBRE d'AGRICULTURE DE L'AVEYRON